

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: - (2024)
Heft: 4

Artikel: Etat-major cantonal de conduite (EMCC-VD) : faire face - construire la résilience
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1075533>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



L'Alarm Receiving Center à Lausanne où sont regroupées les centrales d'urgence 117, 118, 144, CTMG, GCTA. Le PCO de l'EMCC-VD se situe dans les mêmes infrastructures pour assurer la montée en puissance.

Toutes les photos © EMCC-VD.

Protection de la population

Etat-major cantonal de conduite (EMCC-VD) : Faire face – Construire la résilience

Cellule communication EMCC-VD

Organe cantonal responsable de la planification et de la conduite, composé d'un noyau et de l'ensemble des partenaires sécuritaires, l'EMCC-VD pilote l'engagement de ces derniers et des services techniques, autorités et communes lors d'événement sortant de l'ordinaire, comme dans le cas d'une catastrophe naturelle ou de cyberattaque. En cas de conflit armé, le processus reste le même, avec une étroite coordination entre la Confédération et le canton de Vaud, via l'état-major de liaison territorial.

L'organisation vaudoise en matière de gestion de crise et de protection de la population se base sur la loi cantonale sur la protection de la population datant de 2004. En cours de révision, cette loi fixe le cadre général de la collaboration entre les différents partenaires de la protection de la population avec le basculement de la responsabilité d'un engagement sortant de l'ordinaire à l'EMCC-VD.

Le règlement sur l'organisation et la coordination des secours en cas d'accident majeur ou de catastrophe (RORCA) fixe les principes de préparation et de maîtrise de situations sortant de l'ordinaire. Ce règlement définit l'organisation et la coordination des secours en cas d'accident majeur ou de catastrophe. Il s'applique aux personnes, services et organismes publics ou privés, susceptibles d'être engagés ou requis dans le cadre du plan ORCA.

Comité directeur et observatoire cantonal des risques

Le système s'appuie sur un comité directeur ORCA (CODIR ORCA), constitué des responsables des services partenaires dont un représentant de la Div ter 1. Celui-ci prend les grandes décisions relatives aux mesures préparatoires et aux activités de l'EMCC, en définissant le rythme des exercices, le contenu et la durée des formations, ainsi que les moyens à disposition pour se préparer. L'Observatoire cantonal des risques (OCRI), constitué des différents experts métiers, fournit la *matière première* au CODIR ORCA en analysant les risques sur le territoire vaudois, en développant la documentation opérationnelle basée sur les 37 dangers identifiés dans l'analyse des risques 2021 et en proposant des mesures coordonnées.

En cas de survenance d'un événement sortant de l'ordinaire, y compris d'un conflit armé, le plan ORCA est déclenché. C'est un acte officiel du Conseil d'Etat sur proposition du chef de l'EMCC.

Par cet acte, la responsabilité de l'engagement est déléguée à l'EMCC-VD, responsable alors de la planification, de la conduite et de la coordination. En cas de conflit armé, la coordination se

Alarm Receiving Center (ARC)

L'ARC regroupe depuis fin 2024, sur le site de la Grangette à Lausanne, dans le bâtiment administratif de l'ECA, la centrale vaudoise police (CVP), la centrale de traitement des alarmes (CTA), la centrale des appels sanitaires urgents (144) pour les cantons de Vaud et Neuchâtel, la centrale téléphonique des médecins de garde (CTMG) également pour les cantons de Vaud et Neuchâtel, et la future centrale de la gestion coordonnée du trafic de l'agglomération Lausanne-Morges (GCTA).

Aboutissement d'un projet extrêmement complexe après quelque 10 ans de réflexion, de travaux et des centaines de milliers d'heures de travail, le regroupement des centrales d'appel d'urgence fait de l'ARC le nouveau centre névralgique du canton en matière de sécurité.

Composé de 55 postes de travail dans l'ARC et de 85 autres dédiés à des fonctions administratives et au PCO, cet outil unique – inédit même – est prêt à remplir la mission stratégique qui lui est confiée : faire face et gérer près de 1 million d'appels par an, de répondre à toutes les situations 24h sur 24, 365 jours par an, tout en garantissant la prise en charge de toute situation particulière ou extraordinaire avec une efficacité maximale.

L'ARC dispose de toutes les conditions requises pour travailler de manière plus efficace et coordonnée entre tous les opérateurs, avec une mutualisation des moyens techniques et informatiques, dans un environnement hautement sécurisé et moderne respectant les normes de santé-sécurité au travail et adapté aux enjeux futurs de la gestion des appels d'urgence dont en particulier la constante augmentation des appels et la complexité accrue des réponses à apporter de manière synchronisée, mais aussi dimensionnée sur les besoins estimés pour 2035 et à l'évolution du monde digital.

fera en étroite collaboration avec l'Etat-major de liaison territoriale (EM cant li ter) de la division territoriale 1 (voir encadré page 47).

Composition et moyens

L'EMCC-VD est composé de tous les partenaires de la protection de la population. En cas d'engagement, chaque partenaire impliqué, selon la nature de l'événement, met à disposition un/

des représentant/s de son entité afin de garder une vue d'ensemble dans les structures de conduite (poste de commandement des opérations (PCO), poste de commandement à l'engagement (PCE)) et de disposer des connaissances *métier* propres à la nature de l'événement. Chaque partenaire met en œuvre les mesures décidées avec ses propres moyens.

Le poste de commandement des opérations (PCO) de l'EMCC-VD, ainsi que celui de la Protection civile vaudoise sont localisés dans les infrastructures de l'Alarm Receiving Center (ARC) – voir encadré – à Lausanne. Disposer d'une base arrière dédiée à la gestion de crise, située sur le même site que toutes les centrales d'urgence, constitue une plus-value indéniable pour l'ensemble des partenaires et assure la capacité de monter en puissance.

Afin de permettre une mise sur pied rapide et efficace de ces postes de commandement, l'EMCC-VD dispose d'un noyau composé d'officiers permanents et d'officiers spécialistes. A ce jour, les membres de l'état-major noyau sont issus du Service de la sécurité civile et militaire. A terme, il s'agira d'élargir ce bassin de recrutement afin de garantir la disponibilité opérationnelle de l'EMCC. Denis Froidevaux est le Chef de l'EMCC-VD, ainsi que le Chef du Service de la sécurité civile et militaire. Le Chef de l'EMCC est nommé par le Conseil d'Etat vaudois.

Opérationnel 24/24 – 7/7

Opérationnel en tout temps, le CE ou le canton peut compter, 365 jours sur 365, jour et nuit, sur un service de piquet assuré par deux officiers de l'EMCC. Ces derniers ont pour tâche d'évaluer la survenance probable ou avérée d'un événement majeur ou d'une catastrophe, ainsi que son évolution possible en réalisant entre autres une appréhension du problème et en proposant les structures de conduite à mettre en place. Dans le prolongement, le noyau de l'EMCC du canton de Vaud peut être mobilisé dans les heures qui suivent la survenance d'un événement afin d'y faire face.

Préparation : Formations et exercices

Pour assurer une capacité opérationnelle et une amélioration continue de l'organe en tout temps, une grande importance est accordée à la formation de l'EMCC (noyau d'officiers et partenaires). Celles-ci garantissent un haut niveau de préparation et une vision commune des missions à assumer.

Dans cette perspective, l'EMCC-VD participe et organise régulièrement des exercices afin d'affiner encore et toujours les procédures et se tenir prêt, le plus efficacement possible, à une intervention réelle.

Comme le dit Denis Froidevaux, chef de l'EMCC-VD : « *En cas de survenance d'un événement dépassant la normalité, on a le droit d'être surpris mais pas disqualifié. Alors il reste à s'entraîner, s'entraîner et s'entraîner* »

Légende des illustrations ci-contre, de haut en bas :

- Organe cantonal responsable de la planification et de la conduite, l'EMCC-VD dispose d'un noyau permettant la mise sur pied rapide et efficace des infrastructures de conduite.
- A des fins d'amélioration continue, l'EMCC-VD organise des formations visant à garantir un haut niveau de préparation et une vision commune des missions à assumer.
- Exercice lors d'une session de formation continue du noyau de l'EMCC-VD visant à tester le montage d'un poste de commandement à l'engagement
- Denis Froidevaux, chef du service de la sécurité civile et militaire (SSCM) et chef de l'Etat-major cantonal du canton de Vaud.
- Véhicule de l'officier de piquet de l'EMCC-VD : un service de piquet est assuré par deux officiers de l'EMCC 24/24 et 7/7.

